

Rédigé par les membres du bureau - Mise en page : J. Mus
Impression : TRANSCOPY 84 - COURTHEZON - www.transcopy.fr

Léo, association au profit des Orphelins Handicapés du Mali
Créée en 1999 - Loi 1901 - Déclarée à Avignon - siret : 519 212 096 00019

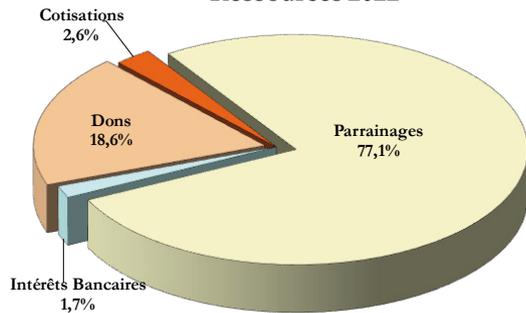
www.leo.asso.fr - contact@leo.asso.fr -  : Association LEO

24° RENCONTRE SOLIDAIRE

La 24ème assemblée générale LÉO s'est tenue le samedi 1er avril 2023 à Saignon dans le Vaucluse où nous étions invités par l'association Rencontres des Cultures, partenaire depuis 14 ans dans le soutien aux orphelins en situation de handicap de Bamako.

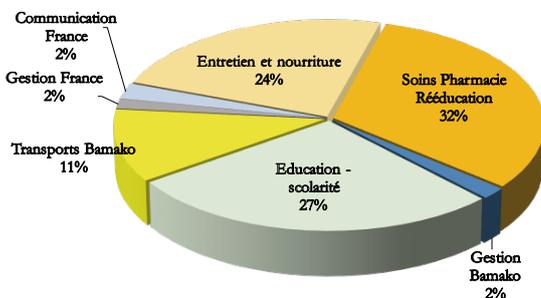
Les lieux d'organisation des assemblées générales sont fixés au gré des propositions d'invitation des sympathisants, participants, donateurs, marraines et parrains LÉO répartis partout en France. C'est ainsi que les assemblées générales ont pu se tenir dans le Tarn, le Gard, la Somme, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse.

Ressources 2022



Pour compléter le rendez-vous annuel des assemblées générales, les bénévoles LÉO communiquent tout au long de l'année sur le site www.leo.asso.fr, sur le compte Facebook et avec six mailings annuels par courriels et courriers : les bulletins semestriels, la carte de vœux, l'envoi des reçus fiscaux, les convocations aux assemblées générales puis les rapports et procès-verbaux.

Charges 2022



Après la présentation des actions réalisées en 2022 auprès des orphelins abandonnés en situation de handicap du CAPF de Bamako, la présidente a fait un rapide point sur l'évolution de la situation sécuritaire et politique du Mali qui fait face à la pire crise alimentaire et nutritionnelle des dix dernières années avec une personne sur quatre en insécurité alimentaire aiguë.

La présidente a évoqué le décret du 29 novembre 2022 signé par le président malien de la transition, interdisant les activités menées par les associations et ONG opérant au Mali sur financement de la France, à l'origine de beaucoup d'interrogations pour toutes celles qui viennent en soutien à la population malienne. La situation a fort heureusement évolué avec en décembre 2022 la publication d'un décret rectificatif précisant que seuls les fonds publics français étaient concernés, les associations et ONG fonctionnant avec des fonds privés, dont LÉO fait partie, n'étant pas visées par le décret du 29 novembre.



© Léo

LES PARTENARIATS LÉO

L'association LÉO a toujours eu pour objectif de développer des partenariats sans lesquels son action au profit des enfants en situation de handicap n'aurait pu s'inscrire dans la durée ni se développer. Actuellement trois partenariats lui permettent de poursuivre ses engagements résultant des conventions de partenariat annuelles fixant la répartition et l'utilisation des fonds sur place pour les soins et l'éducation des orphelins en situation de handicap.

Le Centre d'Accueil et de Placement Familial (CAPF) de Bamako. Il s'agit de l'unique organisme étatique dédié à l'enfance abandonnée et il héberge actuellement 139 orphelins (70 garçons et 69 filles) dont 59 en situation de handicap (31 garçons et 28 filles). Partenaires du CAPF depuis 1999, les bénévoles LÉO œuvrent avec les fonctionnaires cadres de l'établissement qui depuis mars 2023 a un nouveau directeur.

DEKAGNETA - Association de droit malien créée en 2009 par des parents d'enfants déficients et des travailleurs sociaux pour promouvoir l'éducation au profit des enfants déficients intellectuels. LÉO est partenaire dans le soutien éducatif auprès des orphelins handicapés du CAPF.



L'Association pour Personnes à Besoins Spécifiques (APBS) de droit malien, a été créée en 2018 par un collectif de mamans d'enfants en situation de handicap qui participent chacune bénévolement deux jours par semaine à l'accueil de jour avec un encadrement par des professionnels. Le centre a une capacité de 20 enfants dont 10 orphelins en situation de handicap du CAPF qui bénéficient 5 jours par semaine de rééducation, d'un accompagnement socio psychologique, éducatif et sont nourris le midi sur place.

Un autre partenariat a été essentiel, celui de LÉO avec l'ONG SANTÉ SUD Marseille et Bamako. Le 1er programme a démarré avec Ibrahim qui pendant cinq ans a travaillé pour la prévention de l'abandon d'enfants à Bamako, le renforcement des compétences locales pour la prise en charge de l'enfance abandonnée et handicapée avec le recrutement de médecins et la mobilisation des autorités du pays.



Avant son départ Asaph a organisé en mars 2022 deux jours de sortie au parc national pour les 100 enfants, adolescents et jeunes adultes du CAPF et du centre APBS et pour la vingtaine d'accompagnants. (bulletin LÉO juin 2022)



Ce partenariat s'est terminé en avril 2022, les programmes et projets auxquels LÉO a participé étaient pour partie financés sur les fonds de l'Agence Française de Développement (AFD) directement visés par le décret malien de novembre 2022 interdisant les fonds publics français au Mali.

Rokia nous a fait part de la belle histoire de Seydou dit Oumar sous le titre "Quand la providence est au rendez-vous !!!" dans le bulletin LÉO d'avril 2019. Cet enfant sourd/muet égaré a été recueilli à l'âge de six ans au CAPF et y est resté pendant 6 ans avant de retrouver sa famille. LÉO le parraine et Seydou poursuit sa scolarité à l'école des sourds/muets et a de bons résultats scolaires.



Pendant ces 15 années de partenariat, le professionnalisme des équipes, la disponibilité, la solidarité des trois responsables des projets et programmes enfance - Asaph, Rokia, Ibrahim - ont été d'un précieux soutien pour les bénévoles LÉO avec de nombreux échanges et le partage de moments forts auprès des enfants.



Le Wax pour la fête de la Femme 2023 au Mali.

Les membres du bureau et du conseil d'administration LÉO remercient les marraines, parrains et donateurs de leur soutien et de la pérennité de leur engagement.



Pour adresser vos courriers :
Association Léo
2, place Carnot - 84000 Avignon
contact@leo.asso.fr - tél. 04 90 60 63 10